

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 juillet 2015

MODERNISATION DU DROIT DE L'OUTRE-MER - (N° 2910)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL163

présenté par
Mme Zanetti, rapporteure

ARTICLE 3

A l'alinéa 3, substituer aux mots : "ces dispositions", les mots : "ce même article"

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.